



Editorial

Du congrès socialiste au Premier Mai



Virginie Keller,
Députée

Quelle fierté pour la section Ville d'avoir accueilli le dernier congrès socialiste, au bout d'une campagne intense, pleine de rebondissements et qui a tenu en haleine toute la République... Finalement, les militant-e-s ont adopté un programme, des résolutions, la liste des candidat-e-s pour le Grand Conseil et désigné nos deux candidat-e-s au Conseil d'Etat.

Bravo à Charles Beer pour son excellent bilan malgré un parlement très à droite, bravo à Véronique Pürro et à son engagement constant au sein du parti cantonal et de la section ville.

Dans un territoire aussi restreint que le nôtre, les élections cantonales concernent forcément la vie politique des communes car dans tous les domaines, il existe des collaborations, des partenariats, des projets communs et parfois aussi des problèmes à résoudre... La Constituante mettra en lumière la complexité du système genevois et proposera peut-être des solutions. Le pouvoir du Grand Conseil et du Conseil d'Etat sur les politiques communales est important, en matière fiscale, budgétaire, d'aménagement, de politique sociale, de sécurité, de logement, etc.

Les communes doivent donc s'engager dans les débats cantonaux, car ce sont « nos » habitant-e-s qui sont concernés ! Par exemple, quand on votera le 16 mai prochain contre l'initiative 134 sur le cycle d'orientation et qu'on défendra le contre-projet du Conseil d'Etat. Ce sont nos jeunes qui sont concernés. Les mêmes pour lesquels nous défendons des politiques d'intégration, des politiques sociales, des politiques culturelles ou sportives dans les communes.

En attendant ces votations, nous nous retrouverons au défilé du Premier Mai, pour réaffirmer que l'emploi, tout comme l'éducation, est une préoccupation fondamentale, et que là aussi la commune a son rôle à jouer : aide à la création d'entreprises, contrôle des prix des terrains et des loyers, développement des emplois pour les jeunes, augmentation des places d'apprentissage dans l'administration municipale, les outils sont nombreux et efficaces. Les socialistes s'engagent à les développer !

Une politique communale de l'emploi

En Ville : créons de l'emploi

S'attaquer au chômage, et plus particulièrement au chômage de longue durée est un défi central pour les collectivités publiques



© aloys

Christian Lopez Quirland Conseiller municipal

Tout d'abord, parce que toutes les enquêtes démontrent que le chômage touche essentiellement les personnes les moins qualifiées, les jeunes, les étrangers, les familles monoparentales et les personnes de plus de 50 ans. En deuxième lieu, parce que le chômage peut se transformer en un facteur d'exclusion à long terme. Enfin, parce qu'il met à mal la cohésion sociale et économique de notre société.

Réduction des moyens

Au cours de ces dernières années, la loi sur l'assurance-chômage a été modifiée à plusieurs reprises. La dernière

modification qui est entrée en vigueur au 1er janvier de cette année, réduit, parfois de manière conséquente pour certains cantons, l'enveloppe budgétaire destinée aux mesures actives du marché du travail.

Besoins de plus en plus nombreux

Dans ces conditions, la question se pose : que doit entreprendre une commune, et plus particulièrement la Ville de Genève, pour faire face à des besoins de plus en plus nombreux et complexes dans un environnement de désengagement de la Confédération et en période de crise économique ? A cette question, il n'y a pas qu'une réponse tant ce dossier est complexe. Pourtant, nous pouvons évoquer quelques pistes.

suite p. 5

Votations



NON à une initiative qui exclut

CONTREPROJET:
OUI à l'égalité des chances

Pour un cycle d'orientation intégrateur et formateur.

les socialistes
PARTI SOCIALISTE GENEVOIS

Points forts

Brèves / Cause toujours	p.2
Actualités	p.3
Dossier: une politique communale de l'emploi	p.4-5
Grand Angle	p.6
Comme une cause : «La Boîte à Boulots» et «Les entrepreneurs progressistes»	p.7
Portrait : Albert Rodrik	p.8

Brèves

A gauche toute sur le capitalisme

A gauche toute ! et la droite du Municipal se sont exprimés d'une seule voix contre la magistrate Sandrine Salerno qui refuse de demander le même prix de location à une entreprise lucrative qu'à un espace artistique non-lucratif. Selon *A gauche toute!* pas question de financer le hobby de certains (ceux-ci étant les artistes d'Artamis, un des derniers bastions de la culture alternative genevoise) !

Face à cela, on peut se demander si la rémunération accordée aux élu-e-s d'*A gauche toute!* pour leur «hobby» politique ne devrait pas être revue à la baisse...

La retraite... aussi pour les artistes !

En Suisse, le système de la prévoyance sociale pour les vieux jours est mal foutu.

Le premier pilier - l'AVS - est la facette la plus sociale mais il ne couvre que les besoins vitaux. Le deuxième - la LPP - n'a été conçu que pour les carrières à plein temps sans aucune interruption. Le troisième réside en une épargne volontaire et déductible sur sa déclaration d'impôt, donc accessible qu'à une infime partie de la population qui a les moyens de la financer.

Peinant déjà à cotiser au premier pilier, les artistes sont une des communautés les plus précarisées en matière de retraite et l'intermittence de leurs emplois les prive, dans 90% des cas, de LPP. Cette exclusion d'une véritable prévoyance sociale a été maintes fois relevée lors de réunions du monde de la culture.

Les Socialistes ont déposé une motion au Conseil municipal afin que les artistes et leurs familles aient également droit à une rente de vieillesse, d'invalidité, de veuvage ou d'orphelin-e-s.

Martine Sumi & Thierry Piguet
Conseiller-ère-s municipaux-ales

Pour le respect des droits et des libertés syndicales chez Manor

Le 18 février, Mme Marisa Pralong, vendeuse chez Manor Genève, a été licenciée. Ce licenciement constitue une atteinte inadmissible aux libertés syndicales, d'autant plus claire que Marisa Pralong est présidente d'Unia Genève et déléguée syndicale aux commissions paritaires des conventions collectives genevoises du commerce de détail dont Manor est signataire. Des négociations ont eu lieu le mardi 17 mars en vue de sa réintégration. Celles-ci ont échoué et les piquets de protestation ont repris. Le Parti socialiste s'engage aux côtés de Marisa et d'Unia en participant aux piquets de protestation devant les entrées de Manor. Vous pouvez aussi signer la pétition sur le site <http://lgeneve.unia.ch>

Nicole Valiquier, représentante du PSG
au comité de soutien à Marisa Pralong

Genre de français

C'est quand même pas compliqué, le français :

- Un courtisan : c'est un proche du roi
- Une courtisane : c'est une pute
- Un masseur : c'est un kiné
- Une masseuse : c'est une pute
- Un coureur : c'est un sportif
- Une coureuse : c'est une pute
- Un professionnel : c'est un sportif de haut niveau
- Une professionnelle : c'est une pute
- Un entraîneur : c'est un homme qui entraîne une équipe sportive
- Une entraîneuse : c'est une pute
- Un homme qui fait le trottoir : c'est un paveur
- Une femme qui fait le trottoir : c'est une pute

Non, le français, vraiment, c'est pas compliqué !

Mieux vaut des bourses en action que des actions en bourse

Quelles leçons les banquiers suisses doivent-ils tirer de la crise de l'UBS ? Le président desdits banquiers, Pierre Mirabaud, a la réponse (dans *Le Matin dimanche* du 22 février) : «*Nous devons honorer nos valeurs suisses*».

Elles sont encore cotées en bourse ?

Virer large, course court

Selon la libérale Fabienne Gauthier, «*Autoriser les fumoirs*» dans les bistrot, «*c'est être large d'esprit*» (*Le Courrier* du 23 janvier).

La formation du mot «*fumoir*» se faisant sur le même mode que les mots «*pissoir*», «*urinoir*» ou «*crachoir*» (un préfixe exprimant une éjection, un suffixe exprimant la destination de ce qu'on éjecte), on se dit que chez les porte-parole libéraux du syndicat patronal des cafetiers et restaurateurs, «*l'esprit large*» souffle là où il peut. Et arrose autour de sa cible.

Niche à louer

«*L'extrémisme de droite est une culture de niche*», résume (dans *20minutes* du 25 février) l'auteur d'une recherche du Fonds National sur le sujet.

Avec écriteau «*Attention chien méchant*» devant la niche ?

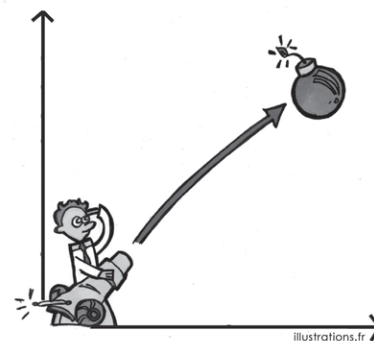


DR

Ma petite entreprise... connaît pas la crise

Titre d' *Entreprise Romande* du 20 mars : «*Les médecins ont de bonnes raisons de se mettre en grève*».

L'hebdo patronat soutenant une grève, tout fout le camp. A quand «*Vive les licenciements*» à la «une» de l'*Evénement Syndical* ?



Nez fin

Pascal Couchepin a proposé dans *die Zeit* que le président de la Confédération soit «*élu pour deux ans, et pas selon un tournus*».

Et si possible qu'il soit radical, valaisan, avec un gros nez ?

Mémoire à court terme

La critique à l'égard de la Suisse en matière de secret bancaire est «*injustifiée et les menaces inutiles*», déclarait le 6 mars le président de la Confédération et ministre des Finances Hans-Rudolf Merz. Qui, une semaine plus tard, annonçait que la Suisse cédait aux menaces et proposait d'ébrécher son secret bancaire. Finalement, pour son âge et malgré son accident cardiaque de l'année dernière, il est resté assez souple, Merzeli...

Le comble du spécialiste ? ...

La Haut Commissaire des Nations Unies aux Droits de l'Homme, Navi Pillay, a salué le 18 mars la publication d'un nouveau projet de déclaration finale de la conférence d'examen de Durban sur la lutte contre le racisme, texte «*préparé sous les auspices de la Russie*», nous annonce l'ONU.

C'est bien, faut toujours s'adresser aux spécialistes. Pour un texte sur la liberté religieuse, on s'adressera à l'Arabie Saoudite ou au Vatican ?

Fierté mal logée

Le Grand Conseil a voté le 12 mars, contre les seules voix socialistes, une résolution soutenant le projet du Conseil d'Etat de faire de la zone Praille-Acacias-Vernets le «*quartier du futur dont nous serons tous fiers*», selon Mark Muller. Aussi fiers sans doute que nous le sommes tous du stade qui y croupit déjà.

CAUSES COMMUNES - Bimestriel édité par le Parti socialiste de la Ville de Genève - 15, rue des Voisins - 1205 Genève - www.ps-geneve.ch - courriel: felicien.mazzola@ps-geneve.ch - Coordination rédactionnelle: Félicien Mazzola, Virginie Keller, Sylvain Thévoz. Ont collaboré à ce numéro: Valérie Boillat, Isabelle Brunier, Monique Cahannes, Régis De Battista, Françoise Dupraz, Pascal Holenweg, Stefan Kristensen, Aloys Lolo, Christian Lopez Quirland, Thierry Piguet, Sandrine Salerno, Martine Sumi, Gilles Thorel, Manuel Tornare, Nicole Valiquier

Graphisme, maquette et mise en page : www.atelierssud.ch. Impression : papier cyclus offset, Imprimerie Nationale, Genève.

Vous désirez faire avancer vos convictions, participer à la vie politique ?

Adhérez au Parti socialiste et participez au débat !

psvg@ps-ge.ch |
www.ps-geneve.ch |
022 338 20 78 |



Fonds chômage

Nouvelle politique en Ville de Genève



Sandrine Salerno,
Conseillère
administrative

Avec un taux de chômage de 7,5%, la Ville de Genève est une des villes suisses les plus touchées par ses graves conséquences. La crise financière et économique n'améliorera pas la situation. Dans ce contexte, de quelle marge de manœuvre dispose une commune comme la nôtre ?

Une marge de manœuvre limitée

Les compétences en matière de lutte contre le chômage sont essentiellement cantonales. Dans ce domaine, la marge de manœuvre de la Ville de Genève est limitée. Ceci ne doit cependant pas l'empêcher de jouer un rôle complémentaire au dispositif cantonal. En effet, l'accès à un travail décent figure parmi les conditions nécessaires qui assurent une intégration sociale réelle.

Le travail n'est pas seulement un facteur de production mais également un fondement du développement social. C'est pourquoi, une collectivité qui veut assurer un développement social durable doit favoriser l'insertion socio-professionnelle et l'émergence d'une économie au service de toutes et tous qui créent des opportunités tangibles de retour à l'emploi.

Un engagement socialiste

En 2003, nous nous sommes engagé-e-s pour que la Ville se dote d'un outil visant non seulement à prévenir l'exclusion socioprofessionnelle, mais aussi à lutter contre le chômage de longue durée, générateur de précarisation et d'isolement social.

Nos efforts ont permis l'instauration du Fonds municipal de lutte contre le chômage doté de près de 3 millions de francs. Son objectif ? Subventionner la mise en oeuvre d'expériences novatrices s'insérant dans le dispositif de l'assurance chômage et octroyer des mandats de prestations à des organismes

qui développent des projets visant à l'insertion socioprofessionnelle.

Un outil mal utilisé

Pendant près de 5 ans, elle a permis d'assurer les salaires de chômeuses et chômeurs placé-e-s temporairement au sein de l'administration municipale ou d'institutions subventionnées. Cette démarche assistentialiste a incontestablement constitué une solution pour nombre de personnes. Mais qu'en est-il devenu des objectifs initiaux ? Le Fonds chômage proposé par le Conseil municipal n'a jamais réellement été utilisé comme il aurait dû l'être...

Un fonds chômage renouvelé

C'est ainsi que, sur ma proposition, le Conseil administratif a décidé, en décembre 2007, qu'il était prioritaire de réorienter le Fonds en clarifiant et en

élargissant son champ d'utilisation. Pour réaliser cet objectif, j'ai agi sur deux fronts en parallèle : sur le plan politique, par l'adoption d'une nouvelle directive d'application du Fonds chômage; sur le plan associatif, par le lancement d'un appel à projets auprès du réseau genevois.

A ce jour, plus de 80 structures ont été contactées, déjà 5 projets ont été déposés au Secrétariat du Fonds en vue de l'octroi d'une subvention. Convaincue du bien-fondé de ce mécanisme d'insertion et de réinsertion, j'ose croire à la dynamique, à la créativité et aux compétences des structures oeuvrant dans ce domaine afin que les citoyennes et citoyens privés d'une vie sociale épanouissante et exclus du monde du travail puissent retrouver très prochainement leur dignité.

Actualités dans les quartiers

A Plainpalais, la Maison des associations a besoin d'espace

La qualité de vie dans les quartiers dépend de la mixité et de la diversité des activités. Bien souvent la question des espaces est centrale. L'expérience de la Maison des associations à la rue des Savoises l'a prouvé, le regroupement d'associations connaît un véritable succès. A quand la suite ?



Régis De Battista,
Député

La Maison Internationale des associations a été inaugurée en 2001 et, depuis lors, ce projet mis en place par la société civile accueille 60 associations et le grand public (1200 conférences et réunion/année) qui luttent pour les Droits de la personne, la défense de l'environnement, le développement durable et la promotion de la paix. C'est un lieu d'intégration, d'éducation et de formation associative. Elle permet à chacun de faire des économies, favoriser des synergies et des échanges.

Le fonctionnement du projet

Pour mémoire, ce projet fonctionne sans subvention et de façon autonome dans les anciens locaux du feu jour-

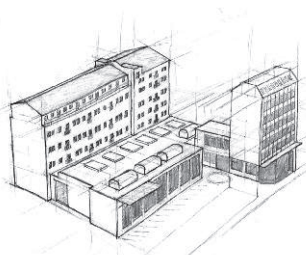
nal «La Suisse», locaux qui ont été alloués sous un régime de droit de superficie et d'usufruit par l'Etat et la Ville de Genève.

La Fondation pour l'expression associative (FEA) qui gère ce projet a emprunté auprès de la BAS (Banque Alternative Suisse) 3,6 millions pour financer la plus grande partie des travaux de rénovation. Les rentes annuelles payées aux collectivités publiques pour l'utilisation des quatre bâtiments sont de 86'200.- francs suisses.

Actuellement, la Maison est occupée à 120% et une liste d'associations désireuses d'obtenir des bureaux s'est constituée pour évaluer cette demande (1000 m2), car la surface qu'elle occupe offre encore de nombreuses possibilités d'améliorer l'utilisation de son espace.

Une étude pour l'agrandissement

Comme il était important de connaître les possibilités qu'offrent encore les quatre bâtiments qui composent la Maison des associations, la FEA a mandaté diverses



DR



© Nicolas LAINEZ

études qui permettent d'affirmer la pertinence de ce nouveau projet de «Valorisation des bâtiments de l'Etat et de la Ville de Genève».

C'est ainsi que différents aménagements sont envisageables en tenant compte des points suivants: les demandes locatives de bureaux et de salles de conférences qui sont en progression constante; les économies d'énergies à faire à moyen terme pour répondre aux critères de développement durable (Minergie) ainsi que les aménagements possibles et ceux qui ne sont pas terminés.

Un projet respectant l'environnement

L'enjeu actuel de la FEA est de trouver des solutions simples et réalistes sans devoir détruire les travaux déjà réalisés afin de réduire notre consommation pour nous inscrire dans un projet qui respecte le climat.

Dans le cadre du Protocole de Kyoto, la Suisse s'est engagée, au niveau international, à réduire ses émissions de gaz à effet de serre. C'est dans ce sens que nous voudrions obtenir le standard

de qualité Minergie garantissant un niveau de confort supérieur tout en étant économiquement compétitifs et en utilisant rationnellement les ressources énergétiques.

Dans ce sens, avec l'utilisation optimale des locaux, la Maison des associations pourrait devenir progressivement un exemple genevois de transformation écologique. Les coûts des travaux envisagés sont de 6,5 mio de francs et la Fondation a déjà reçu des promesses d'appui de 1,5 mio de francs.

En discussion dans les parlements

Pour arriver réaliser cet objectif un projet de loi devra être déposé au Grand Conseil ainsi qu'un arrêté au Conseil Municipal de la Ville de Genève.

Lors du Congrès du 21 février 2009, les socialistes se sont engagés à finaliser cet important projet pour le monde associatif et la Genève internationale en aidant à obtenir le reste des fonds auprès des collectivités publiques, car les associations ont déjà fortement contribué à financer ce projet.

Genève d'Ancien Régime

Petits métiers, petits boulots et petits boulots et petits boul

Dans les sociétés anciennes, avant que la mécanisation et surtout l'industrialisation ne fassent sentir leurs effets, les tâches utiles et indispensables à la vie urbaine ou rurale étaient accomplies par une multitude de personnes.



Isabelle Brunier,
Historienne et
Conseillère municipale

Une multitude de petits boulots

Les différentes étapes et gestes de fabrication du moindre objet étaient ainsi réparties entre divers artisans, du simple «manouvrier» au professionnel le plus spécialisé et qualifié. Les saisons, les crises économiques imprimaient cependant leurs lois et, suivant ces conjonctures, l'emploi était plus ou moins assuré à tous. Cependant, à part

les personnes les plus fortunées, nul ne restait désœuvré et les enfants, comme les personnes âgées, étaient mis à contribution à la mesure de leur capacité. Les métiers étaient nombreux, la formation professionnelle n'était pas dispensée à tous et bien des hommes et des femmes devaient se contenter de se vendre à la journée ou «à tâche» au meilleur prix. Quant à l'employeur, régulier ou occasionnel, il recherchait son profit en sélectionnant le «moins disant» soit celui qui se ferait payer à plus bas prix.

Une rude concurrence

Dans ce contexte, le moindre petit bout de travail rémunéré pouvait être bon à

prendre. On connaît bien sûr le phénomène des journaliers qui, à Genève se mettaient à disposition du patron sur la place du Molard. De là le surnom local de «molardier» mais aussi de «bras pendants» qui ont survécu jusqu'à la Seconde Guerre Mondiale. Quels travaux pouvaient bien leur être offerts? Sur les trois ports de la ville, le chargement ou le déchargement des bateaux constituait une tâche irrégulière certes, mais qui ne demandait que force et endurance. En temps de peste, des hommes étaient chargés de tuer chats et chiens errants, soupçonnés de véhiculer l'infection.

Durant les périodes, presque continuelles, de construction des fortifications, le transport des paniers de terre ou des seaux d'eau pour mouiller la chaux nécessitait de nombreux bras, souvent féminins. Pour ces dernières, surtout lorsqu'elles devenaient âgées, on trouvait le rôle, moins rémunérateur mais moins fatigant, de «gardienne de place». En quoi cela consistait-il? Et bien, vu l'affluence au culte, les personnes de qualité payaient des femmes du menu peuple en vue de leur réserver leur -bonne- place au temple. Les Registres déplorent à maintes reprises les abus auxquels cette pratique conduisait et

surtout les bagarres «scandaleuses» qui éclataient régulièrement entre ces humbles à l'affût du moindre sou!

Des ateliers de travail obligatoire

L'oisiveté étant considérée comme la mère de toutes les turpitudes, la pauvreté et l'inaction ne pouvaient pas être tolérées. Dès la fin du XVI^e siècle, mais surtout aux XVII^e et XVIII^e, «l'enfermement des pauvres» permit de les mettre au travail, «pour l'utilité du public». Des «chasse-gueux», fonctionnaires rémunérés, étaient chargés de ramasser ces indésirables le long des places et des rues. A l'Hôpital Général ou à la Discipline, ils étaient astreints à travailler dans divers ateliers : filature et dévidage, couture, passementerie, bonneterie, cordonnerie et d'autres encore. En échange, ils étaient nourris, recevaient une certaine formation professionnelle, un petit pécule et parfois même une aide en vue de se mettre à leur compte en sortant de l'institution... Aux plus jeunes, on trouvait un maître d'apprentissage. A une époque où le travail humain ne pouvait être remplacé par aucun expédient technique ou technologique, «il n'y avait pas de sot métier»! A chacun la société essayait de ménager une place, aussi petite et humble soit-elle...



© Nicolas LAINEZ

Antenne d'insertion pour les jeunes en rupture

La Ville veut agir

Echecs scolaires à répétition, difficultés familiales, quelque 500 jeunes en ville de Genève se situent dans une zone grise, sorte de «no man's land» entre un cursus de formation interrompu sans certification et une entrée en apprentissage ou en emploi inaccessible en raison de lacunes scolaires, d'isolement, de perte d'estime de soi et d'incapacité à se mobiliser sur un projet.



Manuel Tornare,
Conseiller administratif

On les appelle «jeunes en rupture» ou «décrocheurs»; ils sont dans la marge parce que la norme sociale veut qu'à leur âge elles ou ils travaillent ou se forment.

Les équipes de travail social hors murs (TSHM) de la Délégation à la jeunesse,

service que nous avons créé en 2000, les côtoient quotidiennement. Malgré la relation de confiance qui s'instaure, les TSHM constatent que la plupart de ces jeunes n'ont pas la capacité ou sont trop démotivés pour aller vers l'offre d'insertion existante (OFPC, OCE, SEMO).

Une situation inquiétante

Inquiets de cette situation et convaincus qu'une politique d'insertion doit être évaluée en fonction des succès obtenus au sein des populations les plus précaires, nous préconisons de mobiliser les ressources de la Ville de Genève et de ses

partenaires pour créer, en amont du dispositif cantonal, un point d'entrée dans un processus de remise en lien du jeune avec un projet de formation ou un projet personnel.

C'est ainsi que le projet d'Antenne d'insertion pour les jeunes en rupture est né et a été présenté au Conseil municipal.

Une structure pour les jeunes en rupture

Il propose de financer une petite structure, rattachée à l'Association La Boîte à Boulots, constituée de travailleurs sociaux ou de travailleuses sociales, d'un maître socio professionnel ou d'une maîtresse socio-professionnelle (MSP) et de personnel administratif. L'Antenne aurait la charge de gérer administrativement et d'accompagner socialement des jeunes, repérés par les TSHM et placés dans différents modules de stages. L'offre de stages émanerait des services de la Ville de Genève et des associations partenaires, ainsi que des entreprises privées. La recherche de stages dans le secteur privé serait confiée à «Interface Entreprises», réseau organisé par le Département de la solidarité et de l'emploi et celui de l'instruction publique. Toute la démarche est évidemment fondée sur le principe de libre adhésion des jeunes concernés.

Les stages sont conçus pour s'adapter à des jeunes dont le degré d'autonomie diffère. Les ateliers préparatoires collectifs

et le stage de mise en route «Déclic» sont utiles pour poser un diagnostic de départ. Le stage «Relais», à mi-temps, d'une durée d'un à trois mois peut déjà favoriser l'installation du jeune dans un rythme régulier et, enfin, le stage «Transit», d'une durée de trois à six mois, avec un taux d'activité de 60% ou 80%, constitue une première expérience professionnelle qualifiante. Le jeune peut y acquérir une forme de stabilité et une estime de soi. Il n'est pas prévu que ces stages soient forcément effectués en enfilade; chacun d'eux doit correspondre à la situation dans laquelle se trouve le jeune, le but étant de l'amener à renouer avec un projet et à laisser les structures cantonales d'orientation et de formation prendre ensuite le relais.

Une charge financière modérée

La charge financière du projet s'élève à quelque 600'000.- francs par année. Outre le budget de fonctionnement de l'Antenne d'insertion, ce coût comprend le mandat donné au réseau «Interface Entreprises» pour la recherche de stages dans le secteur privé, l'engagement du personnel social et administratif et la rémunération des stagiaires.

Pour apprécier ce chiffre avec discernement, il convient de le comparer à la charge que représentent les adultes qui bénéficient de l'aide sociale sur un long terme, faute d'une perche tendue au bon moment.

La Fondetec

Une fondation pour l'emploi en Ville

Dans les années nonantes, le débat autour de la création d'emploi sur le territoire de la Ville de Genève a abouti à la création d'un outil communal pour aider la création d'entreprises, donc la création d'emplois. C'est ainsi qu'est née la Fondetec, soit la fondation communale pour le développement des emplois et du tissu économique en Ville de Genève.



Valérie Boillat et Gilles Thorel

A l'origine sous un statut de droit privé, la Fondetec a été créée en 1997 par le Conseil municipal et a débuté ses activités en janvier 1998 avec un capital de départ de vingt millions de francs. La fondation a pour buts «*de promouvoir des nouvelles entreprises créatrices d'emploi, de soutenir et de développer des entreprises existantes et de stimuler l'innovation en Ville de Genève*».

Le 7 avril 2006, le Grand Conseil de la République et du Canton de Genève a adopté la loi modifiant le statut de la Fondetec qui est devenue alors fondation de droit public dans le but de renforcer la confiance et d'accroître la transparence vis-à-vis du Municipal. La Fondetec ayant subi quelques difficultés de gouvernance, il était important de clarifier son fonctionnement mais aussi ses missions. Le politique étant mieux informé, le pari était qu'il puisse mieux contrôler, en fin de compte, que la Fondetec réponde bien aux buts pour lesquels elle a été instituée.

La pauvreté augmente

L'augmentation du nombre de situations de détresse sociale et économique est une réalité connue des services sociaux de proximité genevois. Le durcissement du marché du travail, en particulier pour celles et ceux qui ont un faible niveau de formation et de qualification, la faible augmentation des salaires par rapport à l'explosion des charges (loyers et frais de santé), ainsi que les particularités du dispositif d'aide cantonale et le

démantèlement des prestations sociales contribuent à renforcer le niveau d'endettement de la population et à marginaliser de plus en plus de personnes.

La Fondetec évolue

Depuis 2007, la Fondetec a un nouveau directeur, M. Jérôme Favoulet, qui a initié une série de réformes pour améliorer le fonctionnement de la fondation. La nouvelle direction et le personnel travaillent d'arrache-pieds pour améliorer l'efficacité et le fonctionnement. C'est ainsi que l'Office cantonal de l'emploi a mandaté la fondation pour l'analyse des projets de création d'entreprises par les chômeurs. La fondation est également approchée pour des partenariats divers, dont un avec la Haute école de gestion.

Le directeur, ayant travaillé auparavant pour Genilem, est un professionnel du conseil aux entreprises, ayant lui-même expérimenté la création de son entreprise. Le Conseil de fondation est actuellement composé de 9 membres.

400 emplois par an soutenus

La fondation répond à une lacune de marché clairement identifiée qui est l'accès au crédit pour les très petites entreprises de un à deux cent mille francs, segment qui n'intéresse pas les banques pour une question de rentabilité.

Ainsi, quelque 45 millions de francs ont été prêtés en dix ans pour le soutien d'un peu plus de 400 emplois par année (chiffres Ecodiagnostic 2008). Avec un taux de survie des entreprises soutenues de plus de 80% (comparable à celui d'autres organismes de soutien à l'économie) et un coût comptable de l'ordre du million de francs par année, on peut considérer que la création d'un emploi coûte grosso modo 3200 frs à la Ville, ce qui est très modeste. Un autre succès de la Fondetec est la part importante faite à l'entrepreneuriat féminin. Les deux dernières années, les femmes ont porté

une majorité de projets qui ont été soutenus. L'encouragement à l'accession des femmes au monde de l'entreprise et du management est un souci constant de l'équipe de la fondation.

La Fondetec doit toutefois se montrer attentive à la qualité des emplois créés, la dernière évaluation ayant soulevé des questions à ce sujet. La fragilité des entreprises en démarrage les amènent à proposer souvent des contrats à temps partiels ou temporaires, avec des rémunérations faibles et le turn-over y est supérieur à la moyenne des secteurs. De plus, les secteurs d'activités, du tertiaire (notamment vente et restauration) à «faible valeur ajoutée» sont encore légèrement majoritaires dans les projets soutenus par la Fondetec.

Evolution de la Fondetec

La Fondetec a fait l'objet de deux rapports d'évaluation qui ont souligné les richesses et le rôle positif de l'institution mais aussi pointé du doigt les faiblesses dont nous faisons état.

Pour y remédier, le Conseil de fondation a

systematisé le contrôle des salaires et a drastiquement limité les interventions dans les secteurs d'activités les plus générateurs d'emplois précaires. Le Conseil de fondation est également en train de gagner en termes de stratégie ce qu'il perd sur le plan opérationnel. Cette évolution est tout à fait légitime et positive, car le Conseil devrait ainsi pouvoir se concentrer sur les réflexions qu'il s'agit de mener quant au développement de cet outil, particulièrement en période de crise.

Un instrument anti-crise

La création d'emplois en Ville doit rester une priorité politique. L'outil Fondetec peut encore évoluer et se développer. Le débat sur une nouvelle dotation devra avoir lieu. Cet outil a démontré sa nécessité. Dans ce contexte de crise économique mondiale, la commune doit assumer un rôle dans la création d'entreprises sur son territoire. Ce sont des emplois créés, ce sont des revenus pour les collectivités publiques, c'est aussi une politique de la ville vivante et dynamique!



© Nicolas LAINEZ

Suite de la page 1

En Ville: créons de l'emploi



**Christian Lopez Quirland,
Conseiller municipal**

Aider les entreprises à créer des emplois

Dans la mesure de ses moyens, la commune doit pouvoir jouer sur l'emploi. En effet, le chômage ne peut être résorbé que si des emplois sont créés. A ce titre, la Fondation communale pour la création des emplois et du tissu économique (Fondetec), mise sur pied grâce au soutien de la Ville de Genève en 1997, est un levier important. Depuis sa création elle a soutenu un peu plus de 250 entreprises. Aujourd'hui, il serait judicieux d'augmenter son financement. En parallèle, il faut évaluer et vérifier que les emplois créés grâce à son intervention se font principalement sur le territoire de la Ville.

Créer des entreprises innovantes

Un deuxième levier est celui de la création de pépinières pour la création

d'entreprises ou des centres d'initiatives et de technologies. Une enquête récente du Secrétariat d'Etat à l'économie (SECO) démontre qu'il existe environ 60 expériences de ce type en Suisse, dont la majorité en Suisse allemande. Pour 43% d'entre elles, c'est l'aboutissement d'initiatives communes d'institutions publiques et privées.

Créer des emplois de proximité pour réinsérer

Un troisième levier est la création de projets d'insertion de proximité qui puissent permettre aux demandeurs d'emploi d'acquérir de véritables compétences professionnelles. A ce titre, tous les emplois qui ne remplissent pas cet objectif devraient être bannis. En effet, les demandeurs et demandeuses d'emplois (DE) peu qualifiés ont souvent besoin d'acquérir des compétences transversales afin de mieux se positionner sur le marché de l'emploi. Dès lors, on pourrait envisager des programmes dans des domaines tels que le soutien aux personnes âgées, aux personnes handicapées, dans le développement durable

ou encore l'information citoyenne, ce qui nous permettrait d'atteindre un double objectif; qualifier des demandeuses et des demandeurs d'emplois tout en répondant à des besoins sociaux.

Un quatrième volet doit pouvoir s'élaborer autour de projets qui favorisent la formation de base des adultes : cours de français, de calcul, utilisation des outils informatiques. D'autres formations peuvent également être envisagées, telles que le raisonnement logique ou des formations favorisant l'apprentissage.

Mettre les forces en commun

Enfin, une politique purement municipale de lutte contre le chômage risque d'avoir un impact limité si elle ne s'articule pas avec les autres politiques: communales, cantonales et fédérales. Le monde économique et associatif doit également être associé à la mise sur pied de ces nouveaux projets. C'est seulement en ayant une vision globale qu'on pourra s'attaquer véritablement au chômage et à ses

conséquences. Notons par exemple qu'au niveau cantonal, la validation des acquis est en plein chantier, qu'il est nécessaire de passer à une politique favorisant le transfert des compétences transversales et la mobilité, qu'il est urgent de mener une politique active en matière de désaffiliation, que la formation pour les étrangers et étrangères non-qualifiés reste un problème majeur ou encore, qu'il est plus qu'urgent de coordonner les assurances sociales autour de la question de l'insertion.

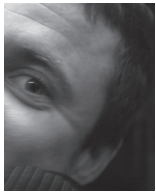
La commune a un rôle à jouer!

La Ville de Genève peut jouer un rôle d'agent du changement et de l'innovation dans tous ces aspects. Pour ce faire, elle doit intensifier ses échanges avec les différents acteurs. Les Socialistes défendront cette politique au Conseil municipal. Cette volonté devra s'accompagner de moyens pour des projets concrets. Le Conseil Municipal devra par conséquent également relever ce défi.

Lieux de souffrances et de pauvretés

Pauvretés, espérances et libérations

Nous cherchons à poser pour aujourd'hui un diagnostic social des lieux de souffrances et de pauvretés. Nous prenons comme point de départ un courant révolutionnaire nommé la théologie de la libération, lieu de croisement d'un marxisme et d'une espérance humaine : option prise pour les plus pauvres visant à la réconciliation du matériel et du spirituel.



Sylvain Thévoz,
Travailleur social,
Théologien

La théologie de la libération est une prise de conscience sociale et politique, en un mot : historique. C'est le lieu d'un engagement pour les plus pauvres. Elle prend racine en un temps et un lieu bien définis. La fin des années 60 en Amérique Latine. Ce qui prélude à son éclosion, ce sont des conditions sociales précaires marquées par une période de dictatures et d'oppressions. Des théologiens dénoncent alors les conditions présidant aux situations d'inégalités.

La théologie de la libération part du terrain pour aller vers une transcendance inspiratrice, revenir ensuite au terrain. Elle prend une option préférentielle pour les plus pauvres. Des communautés de base sont créées et un travail d'aller-retour entre l'inspiration idéologique et la réalité quotidienne est entrepris. Le texte doit être lu à la lumière de l'expérience, l'expérience interprétée à la lumière du texte, ce dernier traduit dans un langage de tous les jours pour une compréhension effective.

Pour réaliser ce travail de prise de conscience de la réalité, le marxisme est utilisé comme un outil d'analyse sociale, mais il n'est pas érigé en finalité. La finalité, c'est

l'expression des contradictions et luttes à mener à la lumière de termes humains et relationnels. C'est le changement, radical, énoncé sous le terme de libération et par la méthode du « voir-juger-agir ».

Changement

Pourquoi le terme libération? L'idée est d'amener les pauvres à se libérer de ce qui les opprime : pauvretés économiques mais symboliques aussi, peurs, appauvrissement psychique, violences ; non pas à leur place, en faisant une opération de charité, mais en leur proposant de prendre eux-mêmes leur destin en mains. Par ce retournement, le pouvoir est rapatrié dans les mains des hommes eux-mêmes. On voit bien là les parallèles avec le marxisme, accentués encore par la critique similaire que font les chrétiens du terme d'idole, fétiche chez les marxistes. Le pauvre Nazaréen étant lu ici comme la figure d'un révolutionnaire social (le premier selon le Président vénézuélien Chavez).

Vers des spiritualités libératrices et inspiratrices

La théologie de la libération est évidemment multiple. Sa pluralité a fructifié durant les années quatre-vingts puis, avec la chute du mur de Berlin et l'abandon des idéologies unitaires, dans les années nonante.

La théologie de la libération ouvre un champ nouveau aux théologies indigènes (reprise en compte des singularités et spécificités culturelles), féministes (la femme est une figure doublement opprimée, en lien avec son genre et avec sa classe), écologiques (la terre fait monter un cri face aux abus dont elle est la victime de la part des pouvoirs économiques). Les épïcêtres du combat se déplacent mais l'enjeu demeure le même : mieux vivre, répartir les

richesses, faire diminuer les souffrances et donner un sens à l'existence tant individuelle que sociale.

De l'inspiration à l'action

En quoi la théologie de la libération, puis les spiritualités inspiratrices et libératrices ont-elles un lien avec nos existences, ici et maintenant? De quelle manière peuvent-elles nous inspirer comme outils critique de prise de conscience sociale; à accueillir l'autre dans ses différences et ses croyances?

Les hommes et femmes ont soif de réponses face aux douleurs du quotidien, de la souffrance psychique, de la solitude, de l'anonymat et des violences urbaines. Soif que des questions soient travaillées, celles de la justice et de la paix, et corrélativement à celles-ci, de l'absurde d'un système idéologique qui continue d'enrichir les plus riches au détriment des plus pauvres, d'épuiser à l'excès la planète, faisant reposer le prix de la pollution sur les générations futures et manquant à sa responsabilité de construire des ponts entre les consciences et les croyances.

Quelles réponses un socialisme spirituellement et éthiquement régénéré offre-t-il aux pauvres face à la compétitivité à outrance, et à l'utilitarisme marchand; où la morale et l'éthique ont été atomisé au point de devenir le fait particulier des communautarismes et particularismes divers? Quelles paroles, politiques, car concernant la cité et le bien être de ses citoyens, métisses et multiples, dessinent un avenir dans la crise et la gestation d'un changement de paradigme? Ces questions, une prise en compte inspirée des théologies libératrices permet, nous le croyons, en partie de les déplier et de les résoudre.

une prolongation de l'hospitalisation, et donc une augmentation des coûts, faute d'avoir eu la souplesse nécessaire.

Conjurer l'imprévu

Ce type de situation me paraît typique du fonctionnement de beaucoup de nos institutions. La tendance est à quantifier les services et, ce faisant, la flexibilité qui permet de faire face à l'imprévu est perdue. D'une certaine façon, la rationalisation est, depuis une vingtaine d'années, une manière de conjurer l'imprévu, de transformer les institutions en des machines dont le fonctionnement est prévisible.

La flexibilité exigée des travailleurs consiste à accepter cette quantification; elle est le corrélat de la rigidité de l'institution. On doit pourtant se poser la question suivante: sur quelle base flexibiliser les institutions? Après tout, il est légitime de leur demander des comptes, notamment quant à l'usage qu'elles font de l'argent de la collectivité. C'est précisément cette responsabilité de l'institution à l'égard de la collectivité qu'il s'agit de repenser. Elle s'exerce aussi, et peut-être surtout, à l'égard de la tâche qui est la sienne (celle du soin médical par exemple), et non pas seulement pour l'usage des moyens financiers.

S'approprier l'organisation de son travail

On voit par là que la question de la responsabilité entraîne immédiatement celle du sens d'une activité et de son organisation en fonction de ce sens. La première revendication des travailleurs devrait être dès lors de pouvoir s'approprier et, au besoin, modifier l'organisation de leur travail en fonction de l'interprétation qu'ils font de sa fonction dans le corps social, cette interprétation étant nécessairement collective.

En conclusion, le moment de la délibération, de l'interprétation, de la confrontation des perspectives est un moment nécessaire dans la détermination du rapport entre les travailleurs et les structures dans lesquelles ils/elles travaillent. La détermination de leur responsabilité propre, et donc aussi la quantification de leurs gestes, doit être subordonnée à ces processus collectifs et non le contraire.

En d'autres termes, il faut flexibiliser les institutions, mais seulement au nom de la responsabilité à l'égard de leurs tâches. Ce qui est frappant, c'est que l'exercice de cette responsabilité permet souvent, de surcroît, d'économiser de l'argent.



© Nicolas LAINEZ

Esquisse d'une problématique

Flexibilité et responsabilité

Des problèmes multiples sont posés aux institutions par des situations toujours plus complexes. Les règles et les réponses structurelles sont en patrie inefficaces, du moment que le personnel engagé n'a plus la liberté de réinterpréter et réinventer des modes d'appréciation inédits face à la situation. Stefan Kristensen ouvre ici une réflexion visant à une flexibilisation des institutions et une réorganisation du travail en fonction d'abord des appréciations du personnel.



Stefan Kristensen,
Philosophe

Récemment, un infirmier du CHUV à Lausanne expliquait comment la rigidité des institutions peut entraîner non seulement le mal être des travailleurs, mais aussi des coûts supplémentaires pour l'institution elle-même.

Un homme est hospitalisé pour une infection urinaire. Il est par ailleurs paraplégique et montre des symptômes psychotiques, notamment à travers des crises d'agressivité. Le service hospitalier l'accueille sans tenir compte de ces aspects puisqu'il n'y a pas de rapport avec la raison de son hospitalisation. Au moment de subir la piqûre, il se rebelle, devient violent et le personnel, impuissant, le reconduit à sa chambre. Le résultat se traduit par

Le Groupement des Entrepreneurs Indépendants Progressistes

Réinventer les « lois » de l'économie

Comment entreprendre et s'inscrire dans la logique économique tout en respectant l'humain et ses besoins. Le Groupement des Entrepreneurs Indépendants Progressistes relève le pari. Rencontre avec Eric Dubouloz, administrateur d'Ecoservices et membre fondateur du GEIP.

Propos recueillis par
Félicien Mazzola

Comme est né le Groupement des Entrepreneurs Indépendants Progressistes (GEIP) ?

Eric Dubouloz : Le GEIP est né en 1999, suite au refus du projet d'assurance maternité. La Chambre de commerce et d'industrie de Genève avait affirmé son opposition. Face à cela, un groupe d'entrepreneurs favorables à l'assurance maternité a ressenti le besoin de faire entendre une voix dissidente. Le GEIP regroupe des entrepreneurs actifs dans de nombreux domaines (informatique, conseil, environnement, restauration, relocation,...), dans une optique qui diverge des lois de l'économie classique.

Quels sont les principes qui regroupent les entrepreneurs du GEIP ?

E.D. : L'idée principale est de contrer le « tout-économique ». Les notions de respects des collaborateur-trice-s et de la clientèle sont donc centrales. Dans cette optique, la conciliation de la vie familiale, de l'engagement associatif et de la vie professionnelle est valorisée. C'est l'inverse du malheureusement célèbre « travailler plus pour gagner plus ». Chez Ecoservice, les heures supplémentaires

sont limitées au maximum, le travail à temps partiel et la formation continue valorisés.

L'ESS propose une autre manière de fonctionner dans l'économie.

Qu'en pensez-vous ?

E.D. : La démarche est intéressante mais garde nécessairement un caractère de niche en se présentant d'entrée comme différente de l'économie classique. Dans une démarche inverse, le GEIP fonctionne selon la même logique que l'économie classique, tout en montrant qu'il existe d'autres façons d'arriver à une viabilité économique. Actuellement, l'intérêt pour le GEIP s'affirme avec le prix décerné par Doris Leuthard l'année passée. Des entrepreneurs « classiques » viennent d'ailleurs découvrir les pratiques d'Ecoservices. Les idées du GEIP commencent donc à s'essaimer dans les chambres économiques classiques. L'exemple du travail à temps partiel, en particulier pour les hommes et les cadres, montre que rien n'est gagné mais que la situation progresse.

Quels sont les exemples de « bonnes pratiques » mises en place par Ecoservices ?

E.D. : Personne n'est engagé à plus de

80%, y compris la direction. Il y a une valorisation du travail à temps partiel et le refus des heures supplémentaires. L'entreprise est affiliée à la caisse de pension Nest, qui propose des placements éthiques et durables et à la Banque Alternative. La formation continue est prise en charge financièrement sur les heures de travail et débouche sur une revalorisation, ce qui permet de maintenir l'employabilité, d'améliorer la rentabilité du personnel et de diminuer le turn-over.

Et au niveau écologique ?

E.D. : L'entreprise s'inscrit dans une démarche de diminution de l'impact des transports. S'il n'est pas réalistes, en raison de ses activités, de fonctionner en vélo ou en transports public, Ecoservices mise sur des véhicules à faibles consommations, électriques ou à gaz et sur le car-sharing. L'investissement est plus important au départ mais se récupère sur le moyen terme et au niveau de l'image de marque de l'entreprise.

Combien de membres regroupe le GEIP ?

E.D. : Il regroupe entre 30 et 40 entrepreneurs. La difficulté est de rassembler et de dynamiser le groupe, qui manque

de moyens pour diffuser ses idées et assurer un réseau. Si la crise peut aider à faire connaître les solutions expérimentées par le GEIP, elle ne va malheureusement pas aider à la prise de risque entrepreneurial.

Les entrepreneurs progressistes trouvent-ils les relais nécessaires pour faire progresser les pratiques ?

E.D. : Le GEIP se trouve actuellement un peu coincé entre les milieux de gauche – traditionnellement méfiants face au rôle de patron- et la droite – qui peut estimer les idées du GEIP intéressantes en privé, mais se trouve à toujours défendre les positions de l'économie néolibérale en public.

Une prise de conscience de l'importance du développement durable, des problématiques de sécurité au travail et de valorisation des employé-e-s commence à se faire. L'espoir et la volonté sont donc bien présents de faire progressivement bouger les pratiques en montrant l'exemple et en sortant de la logique de l'affrontement pour proposer une autre façon de fonctionner.

Plus d'informations :

<http://www.progressistes.ch/>

La Boîte à Boulots

Favoriser l'intégration des jeunes

Depuis 2003, la Boîte à Boulots (BAB) assure le lien entre le monde du travail et les jeunes de 15 à 25 ans dans l'optique de favoriser l'intégration dans le monde professionnel, d'éviter d'éventuelles périodes de ruptures socio-économiques et de promouvoir l'égalité des chances. Rencontre avec Mathilde Captyn, présidente, et Claudia Tufo, collaboratrice.

Propos recueillis par
Félicien Mazzola

D'où vient l'idée de la Boîte à Boulots ?

Mathilde Captyn : Tout a commencé au printemps 2003 suite à une discussion avec le délégué à la Jeunesse de la Ville de Genève, Claudio Deuel, qui percevait au quotidien la nécessité d'une structure autour de l'emploi-jeune, en lien avec les travailleurs sociaux hors-murs (TSHM). L'arcade a été signée durant l'été grâce avec l'appui de la Délégation à la Jeunesse, et l'ouverture des portes s'est faite en novembre 2003 avec un succès immédiat.

Quels sont les objectifs de l'association ?

Claudia Tufo : L'association sensibilise les jeunes au monde du travail et les informe des droits et devoirs de chacun. Elle cible la première expérience professionnelle.

M.C. : La volonté originelle était de recenser l'offre et la demande en matière d'emploi pour les jeunes, mais l'objectif était sans doute un peu trop large. Après

six ans d'activité, la Boîte à Boulots (BAB) offre des missions ponctuelles ne demandant pas de qualifications particulières, à un coût qui reste bas pour le client.

Quelles problématiques rencontre actuellement la BAB ?

C.T. : Au niveau du fonctionnement la problématique principale est le manque de petits boulots par rapport au nombre de jeunes inscrits (900 actuellement). L'association travaille à promouvoir l'égalité des chances des jeunes gens au moment de leur arrivée dans le monde du travail afin d'essayer de résorber les discriminations et les préjugés dont ils pourraient être victimes.

Quelles sont les prestations concrètes offertes par la BAB ?

C.T. : Nos principaux clients sont la Ville de Genève, des associations qui cherchent un appui pour des événements particuliers, de petites entreprises, des régies et quelques particuliers pour des aides ponctuelles. L'activité économique couverte par la BAB se centre sur une

niche économique en marge du marché de l'emploi, avec des emplois souvent peu rémunérateurs ou répétitifs. Le plus souvent, ils ne réclament pas de compétences spécifiques.

Au niveau des jeunes, la BAB est ouverte aux 15-25 ans. Elle prend en charge toute la gestion administrative des salaires et se charge de trouver les places nécessaires.

Quels sont les moyens de fonctionnement de la BAB ?

M.C. : La BAB bénéficie d'une subvention annuelle de la Ville de Genève. Les salaires des jeunes sont en général fixés selon la règle d'un franc par année d'âge. Un montant de 2 francs de plus par heure de travail est prélevé sur les salaires des jeunes et revient à l'association. Quand une entreprise, association, administration ou un particulier a un petit boulot et déjà un jeune pour le faire, il est possible d'utiliser la BAB comme structure administrative afin de déclarer le travail. Nous prélevons pour cela 1 franc par heure de travail.



La BAB a-t-elle des projets d'avenir, en plus de son travail au quotidien ?

M.C. : La BAB va continuer à travailler dans l'optique de petits jobs d'appoint. En parallèle, un projet d'insertion professionnelle destiné aux jeunes en rupture socio-professionnelle est en cours. Il a d'or et déjà été accepté par le Conseil administratif de la Ville de Genève. La partie administrative sera prise en charge par la BAB tandis que les services de la Ville assurera un accompagnement social spécifique. La BAB pourra ainsi s'orienter sur des jobs-tremplins à vocation plus qualifiante.

C.T. : L'association mène aussi actuellement une action de recherche de nouveaux membres désireux de s'impliquer dans le comité de la BAB.

Plus d'informations :

<http://www.boiteaboulots.ch>

Albert Rodrik

Socialiste entre culture et politique

Albert Rodrik est de tous les combats socialistes. Passionné de culture, il travaille à rassembler les énergies pour concrétiser les projets qui font progresser notre société.

**Propos recueillis par
Virginie Keller**

Où commence l'histoire d'Albert Rodrik ?

Albert Rodrik : Je suis né à Istanbul, mon père et mon oncle maternel avaient un commerce. Enfant, je parlais le turc dans la rue, l'espagnol des Sépharades d'Istanbul (ladino) à la maison, et le français, car ma mère voulait que j'apprenne le français comme les gens bien... donc avec des leçons particulières. J'ai fait ensuite du français ma langue maternelle. J'entretiens un lien charnel avec cette langue, même si j'en pratique plusieurs autres.

Quel genre d'éducation as-tu reçu ?

A.R. : J'allais au lycée français des *Frères des écoles chrétiennes*... car mes parents voulaient surtout que je reçoive une très bonne éducation. Mais dans la République laïque turque il n'y avait pas de cours de religion à l'école. Quant à ma famille, ils se prétendaient tous croyants, mon grand-père lisait des prières sans vraiment les comprendre, il allait à la synagogue mais pas mes parents. Moi, je me considérais comme croyant, je faisais mes trois jeûnes par ans, jusqu'à 18 ans révolus. Et là, brusquement, j'ai tout cessé et la religion est sortie de ma vie.

Pourquoi as-tu quitté la Turquie ?

A.R. : Après avoir passé ma Maturité (cela s'appelait aussi comme cela en Turquie), ma mère voulait que j'aille étudier ailleurs. C'était l'automne 1955 et il y avait des tensions à propos de Chypre. Je crois que mes parents voulaient me mettre à l'abri.

Pourquoi avoir choisi Genève pour poursuivre tes études ?

A.R. : C'est ma mère qui a choisi ! Selon elle, il y avait 3 possibilités pour des études de droit en français : Paris, Bruxelles et Genève. Elle a décidé que Bruxelles était mauvais pour mes bronches, que Paris risquait de me dévergondner... finalement il restait Genève... Je suis arrivé seul, j'avais reçu une éducation très stricte et tout à coup j'étais libre !

Comment se passe ton intégration à Genève ?

A.R. : Personne n'a essayé de m'intégrer ! Ce n'était pas une notion répandue à l'époque, on ne pensait pas dans ces termes. J'étais tranquille, sans ma famille sur le dos, je disposais de 400 francs par mois dont 300 pour la pension et le reste pour mes besoins. C'est là que mes parents ont alors déboulé ! Et j'ai réintégré le domicile familial car il était exclu de payer deux loyers.

Tu te sentais bien à Genève ?

A.R. : Plutôt oui. Durant la deuxième année de mes études universitaires, j'ai rencontré un groupe qui faisait du théâtre et voulait monter du Brecht... c'est là que j'ai commencé à fréquenter des Genevois car jusqu'alors je n'étais qu'avec d'autres étrangers... les Genevois ne nous saluaient guère.



Et l'engagement politique, cela commence comment ?

A.R. : Par le syndicalisme étudiant où j'avais en charge les affaires sociales et le restaurant universitaire. En 1957, on était une poignée (avec Walo Hutmacher et Guillaume Chenevière) et on a été dans le bureau d'un jeune député, Guy Fontanet, pour qu'il défende nos positions au Grand Conseil à propos du prix des repas au restaurant des étudiants. J'ai découvert le parlement et j'allais écouter les débats.

Tu parlais politique avec ta famille ?

A.R. : Non, on ne faisait pas de politique dans ma famille. Les minoritaires, grecs, juifs, arméniens, ne faisaient pas de politique en Turquie, on était des citoyens de seconde zone. C'est certainement aussi pour cela que je suis resté à Genève et que je ne suis pas rentré en Turquie.

Et à la fin de tes études, tu commences à travailler ?

A.R. : Une fois mes études terminées, je me suis retrouvé dans une situation difficile car je n'avais plus de passeport. C'est là que j'ai trouvé sur mon chemin, une famille de notable radicaux qui m'ont beaucoup aidé quand je me suis retrouvé dans cette situation. J'avais perdu mes droits en Turquie (n'ayant pas fait mon service militaire). Grâce à ce couple, Edmond Safra m'a proposé un emploi dans la banque et j'ai reçu un permis de travail. Je suis resté 15 ans dans cette profession.

Et tes activités politiques ?

A.R. : A l'époque les étrangers ne rentraient pas dans les partis, je me suis tenu à l'écart, je me suis marié et mon fils est né. Mais l'intérêt était là, l'habitude d'aller écouter les débats parlementaires m'est restée. J'allais à la tribune du Grand Conseil. A l'époque, les députés devaient se lever et traverser la salle pour aller prendre la parole aux côtés du gouvernement, c'était solennel, on réfléchissait avant de parler... Quant un bon orateur était annoncé on voyait les députés sortir en courant de la buvette pour aller s'asseoir et écouter. C'était un bon

spectacle ! C'est comme cela que j'ai suivi l'affaiblissement du parti radical et la montée du parti socialiste, en direct ! J'ai assisté à la naissance d'une politique sociale à Genève qui nous vient d'ailleurs de Georges Favon.

Il est impossible d'aller au spectacle à Genève sans croiser Albert Rodrik ! D'où te vient cette passion pour la culture ?

A.R. : En 1958 je suis monté sur les planches avec le Théâtre universitaire. Je n'avais pas besoin de parler, rien qu'en me voyant sur scène les gens riaient... Je faisais des travaux à gauche et à droite en situation précaire. Alors quand le théâtre de Carouge me propose de jouer dans la compagnie fondée par Simon et Mentha j'ai été très heureux. Cela a duré quelques années et j'ai eu plusieurs beaux rôles. Malheureusement ils ont perdu leur salle et ils sont partis en tournée et moi, étant sans passeport, je n'ai pas pu les suivre. A l'époque il n'y avait pas beaucoup de possibilités pour travailler comme artiste, les comédiens faisaient de la radio le matin, répétaient l'après-midi et jouaient le soir pour survivre difficilement.

Tu es finalement devenu suisse ?

A.R. : Oui, j'ai été naturalisé en 1968 et pour fêter ça ma femme a acheté un mille-feuille avec la croix suisse ! Les démarches avaient duré deux ans, c'était long, l'enquête cantonale avait été envoyée à Berne et ne revenait pas. J'ai dû téléphoner au département fédéral, ils se posaient des questions sur mon engagement comme comédien et au syndicat des étudiants alors je suis allé à Berne pour m'expliquer. Ils avaient peur que je sois un extrémiste ou pire encore un communiste... je les ai rassurés sur la force de la constitution suisse et j'ai reçu mon autorisation.

Une fois devenu suisse tu adhères au parti socialiste ?

A.R. : En septembre 1975, dans un chalet à Evolène, à 11 h du matin, au soleil, j'ai écrit pour demander mon adhésion au parti socialiste. On sortait de la première mini-récession et on venait de rejeter une initiative xénophobe. Pendant 6 mois personne ne me dit rien, ma section était Onex...il n'y avait jamais les bonnes informations sur les convocations... j'ai fini par passer au secrétariat du parti et j'ai commencé à écrire pour le journal du parti.

C'est à cette époque que tu es engagé à l'Etat ?

A.R. : Je suis rentré à l'Etat en 1977, comme juriste à l'administration fiscale et puis ensuite pour le département de la prévoyance sociale et de la santé publique et je vais y travailler pendant 20 ans, avec 4 conseillers d'état successifs : Willy Donzé, Aloys Werner, Jaques Vernet, et Guy Olivier Segond. Nous avons travaillé sur des sujets passionnant : la toxicomanie et la politique des 4 piliers, la politique sociale autour des travailleuses du sexe, la sécurité sociale. On a fait entrer la politique de prévention pour compléter une politique

de soins. On a également développé des collaborations avec les réseaux associatifs. J'ai passé beaucoup de temps au service du Grand Conseil, à préparer les dossiers pour les débats du parlement. J'avais une grande liberté d'action et de parole. Ils m'ont fait une confiance incroyable !

Et tes mandats électifs ?

A.R. : J'ai été conseiller municipal à Onex en 1979, puis en 1986, puis en Ville de 1991 à 1997. L'année de mes 60 ans j'ai cessé mon activité professionnelle avec le projet de me présenter au Grand Conseil, et j'ai été élu en 1997. C'était curieux de me retrouver aux côtés de ceux que j'avais croisé pendant tant d'années en tant que fonctionnaire. Actuellement je suis élu à la Constituante.

Tu t'es constamment engagé aux côtés des artistes et du monde culturel, tu continues à suivre les travaux du Rassemblement des artistes et acteurs culturels ?

A.R. : Je peux vivre sans la politique mais pas sans le théâtre, les livres, la musique et le cinéma. Le cinéma est vital pour moi, pendant mon enfance et ma jeunesse c'était ma respiration, on me foutait la paix, on me racontait une histoire... et c'est toujours aussi fort ! Un homme ou une femme politique qui ne lit pas et ne va pas au théâtre est un robot... c'est une vraie nécessité et évidemment, je serai présent au prochain Forum du Raac, le 16 mai, c'est une magnifique plateforme de débats entre les artistes, les politiques et les publics. Et les enjeux à venir sont importants !

Tu es estampillé féministe, tu fus parmi celles qui fondèrent l'ancêtre du groupe égalité du parti socialiste, tu es même membre individuel (probablement le seul homme) du Centre de liaison des Associations féminines de Genève (CLAFG). D'où te vient cet engagement ?

A.R. : Le combat pour la place de la femme dans la société, dans l'humanité devrais-je dire, est le combat fondamental car il concerne la moitié de cette humanité. De tous temps et dans toutes les cultures, sous toutes les latitudes, les hommes ont fait preuve d'une imagination sans borne pour asservir les femmes. C'est un combat sans fin car sans cesse de nouvelles formes de discriminations surgissent. C'est un engagement aussi viscéral que cérébral.

Pour en savoir plus : www.albertrodrik.ch

Causes Communes directement dans votre boîte aux lettres tous les deux mois pendant 1 an ? Seulement 10 francs ! Abonnez-vous en écrivant au PSUG !

15 rue des Voisins | 1205 Genève |
par courriel : psvg@ps-ge.ch |
ou directement en ligne :
www.ps-geneve.ch, rubrique journal |